

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 AVRIL 2014

Délibération n° D-2014-105

**EHPAD – Site du Coteau de Ribray – Election des
représentants de la Ville de Niort**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 04/04/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 18/04/2014

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ

Direction du Secrétariat Général

**EHPAD – Site du Coteau de Ribray – Election des
représentants de la Ville de Niort**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'article L. 315-10 du code de l'action sociale et des familles, relatif au conseil d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux, aux termes duquel « le conseil d'administration des établissements communaux est présidé par le maire. (...) Toutefois, sur proposition (...) du maire, (...) la présidence du conseil d'administration est assurée par un représentant élu en son sein (...) par le conseil municipal » ;

Vu l'article R.315-11 du même code, aux termes duquel « les représentants... autres que le maire, le président du conseil général ou le président de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, sont élus par leur assemblée délibérante au scrutin secret, à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second. En cas d'égalité des voix, le plus âgé est proclamé élu » ;

Il convient de désigner les deux représentants de la Ville de Niort et le Président délégué qui représentera le Maire, Président de droit.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- élire deux représentants de la Ville de Niort au Conseil d'administration de l'Etablissement Communal Médico-social l'EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du site du Coteau de Ribray.

- élire le/la Président(e) délégué(e) qui représentera le Maire, Président de droit.

Une seule liste ayant été présentée, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste et il en est donné lecture par le Maire.

Ont été désignés :

- Madame JARRY Agnès (*présidente déléguée*)
- Madame BELY-VOLLAND Valérie
- Madame METAYER Josiane

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGE